

**Kompleet VB67**

Révision: 2024-08-01

Version: 03.2

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** Kompleet VB67

UFI: GXC1-U0PH-R00C-E2U1

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation du produit:**

Produits « Nettoyage en place » (Cleaning in Place, CIP).

Solution de lavage des bouteilles.

Uniquement pour usage professionnel et industriel.

**Utilisations déconseillées:**

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

**SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:**

AISE\_SWED\_PW\_8b\_2

AISE\_SWED\_IS\_1\_1

AISE\_SWED\_PW\_1\_1

AISE\_SWED\_IS\_1\_1

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Diversey Europe Operations BV, De Corridor 4, 3621ZB Breukelen [Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht], The Netherlands

**Coordonnées**

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@solenis.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)

**2.2 Éléments d'étiquetage**



**Mention d'avertissement:** Danger.

Contient acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique (Etidronic Acid), alkyl polyglucoside (Octyl/Decyl Glucoside)

**Mentions de danger :**

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence:**

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Pas d'autres dangers connus.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

## Kompleet VB67

## 3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	220-552-8	2809-21-4	01-211951039 1-53	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318) Corrosif pour les métaux, Catégorie 1 (H290)		3-10
alkyl alcool alkoxylé	[4]	111905-53-4	[4]	Toxicité aiguë - Voie orale, Catégorie 4 (H302) Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319) Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (H412)		1-3
alkyl polyglucoside	500-220-1	68515-73-1	01-211948853 0-36	Lésions oculaires graves, Catégorie 1 (H318)		1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Inhalation:

Consulter un médecin en cas de malaise.

#### Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

**Protection individuelle des secouristes:** Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Inhalation:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contact avec la peau:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contact avec les yeux:

Provoque des dégâts sévères ou irréversibles.

#### Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels). Ne pas remplacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:**

Pas de précautions spéciales requises.

**Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:**

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

**Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition professionnelle**

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

**Procédures de surveillance recommandées, si disponible:**

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

**valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC****Exposition humaine**

DNEL/DMEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	-	6.5	-	1.7
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	-	-	-	35.7

DNEL/DMEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	595000

DNEL/DMEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	357000

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
---------------	-----------------------------	----------------------------------	----------------------------	----------------------------------

## Kompleet VB67

acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	-	-	-	420

DNEL/DMEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m<sup>3</sup>)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	-	-	-	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	-	-	-	124

## Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	0.136	0.0136	-	20
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	0.176	0.0176	0.27	560

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m <sup>3</sup> )
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	59	5.9	96	-
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Donnée non disponible
alkyl polyglucoside	1.516	0.152	0.654	-

## 8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette section n'est pas nécessaire.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

## Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_IS_1_1	IS	PROC 1	480	ERC4
Transfert et dilution automatiques	AISE_SWED_PW_8b_2	PW	PROC 8b	60	ERC8b

## Équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166).  
**Protection des mains:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.  
**Protection du corps:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.  
**Protection respiratoire:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

**Concentration maximale recommandée (% poids/poids):** 40

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

## Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_IS_1_1	IS	PROC 1	480	ERC4
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_PW_1_1	PW	PROC 1	480	ERC8a

## Kompleet VB67

## Équipement de protection individuelle

<b>Protection des yeux/du visage:</b>	Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 16321 / EN 166).
<b>Protection des mains:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection du corps:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

#### Méthode / remarque

**État physique:** Liquide

**Couleur:** Limpide , Pâle , Brun

**Odeur:** Caractéristique

**Seuil olfactif:** Non applicable

**Point de fusion/point de gel (°C)** Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	105	Méthode non fournie	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
alkyl polyglucoside	> 100	Méthode non fournie	1013

#### Méthode / remarque

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable aux liquides

**Inflammabilité (liquide):** Non inflammable.

**Point d'éclair (°C):** > 93 °C

coupelle fermée

**Supporte la combustion:** Non déterminé

( Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2 )

**Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%):** Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

#### Méthode / remarque

**Température d'auto-inflammabilité:** Non déterminé

**Température de décomposition:** Non applicable.

**pH:** =< 2 pur

ISO 4316

**pH dilué:** < 2 (40 %)

ISO 4316

**Viscosité cinématique:** Non déterminé

**Solubilité dans/miscibilité avec eau:** Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles		
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
alkyl polyglucoside	Soluble	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

#### Méthode / remarque

**Pression de vapeur:** Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	< 0.00001	Méthode non fournie	25
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		
alkyl polyglucoside	< 0.01	OECD 104 (EU A.4)	20

## Kompleet VB67

**Densité relative:** ≈ 1.06 (20 °C)  
**Densité de vapeur:** Pas de données disponibles.  
**Caractéristiques des particules:** Pas de données disponibles.

**Méthode / remarque**

OECD 109 (EU A.3)  
 Non approprié pour la classification de ce produit  
 Non applicable aux liquides.

**9.2 Autres informations****9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique**

**Propriétés explosives:** Non-explosif.  
**Propriétés comburantes:** Non comburant.  
**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Pertinence de la preuve

**9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.4 Conditions à éviter**

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.5 Matières incompatibles**

Conserver à l'écart des produits contenant des agents de blanchiment chlorés ou des sulphites.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Données sur le mélange: .**ATE(s) pertinentes, calculées:**

ATE - Voie orale (mg/kg): &gt;2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.**Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE Voie orale (mg/kg)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	LD <sub>50</sub>	1878	Rat	Méthode non fournie		1878
alkyl alcool alkoxylé	LD <sub>50</sub>	≥ 300-2000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
alkyl polyglucoside	LD <sub>50</sub>	> 5000	Rat	OECD 401 (EU B.1)		Non établie

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE Voie cutanée (mg/kg)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	LD <sub>50</sub>	> 5000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				Non établie
alkyl polyglucoside	LD <sub>50</sub>	> 2000	Lapin	OECD 402 (EU B.3)		Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
---------------	---------	---------------	---------	---------	------------------------

## Kompleet VB67

acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique		Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles			

## Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkyl alcool alkoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alkyl polyglucoside	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

## Irritation et corrosivité

## Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Non irritant	Lapin	Méthode non fournie	
alkyl alcool alkoxylé	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alkyl polyglucoside	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	4 heure(s)

## Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Lésion sévère	Lapin	Pas de tests selon les lignes directrices	
alkyl alcool alkoxylé	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alkyl polyglucoside	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

## Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			

## Sensibilisation

## Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	non sensibilisant		Par extrapolation	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / Buehler test	

## Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles			

## Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

## Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13)	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alkyl polyglucoside	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Par extrapolation	Pas de données disponibles	

## Kompleet VB67

## Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

## Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour le développement
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside			Pas de données disponibles		OECD 416, (EU B.35), oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

## Toxicité par administration répétée

## Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	NOAEL	1724	Rat	Méthode non fournie	90	
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	NOAEL	100	Rat	OECD 408 (EU B.26)	90	

## toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				

## toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				

## Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Oral(e)	NOAEL	1583	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices			
alkyl alcool alkoxylé			Pas de données disponibles					
alkyl polyglucoside			Pas de données disponibles					

## Kompleet VB67

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	Pas de données disponibles
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles

**Risque d'aspiration**

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

**Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé**

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

**11.2 Informations sur les autres dangers****11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

**11.2.2 Autres informations**

Aucune autre information pertinente disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité**

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:

**Toxicité aquatique à court terme**

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	LC <sub>50</sub>	195	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96
alkyl alcool alkoxylé	LC <sub>50</sub>	> 1 - 10	<i>Leuciscus idus</i>	Méthode non communiquée	96
alkyl polyglucoside	LC <sub>50</sub>	100.81	<i>Brachydanio rerio</i>	ISO 7346	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	EC <sub>50</sub>	527	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48
alkyl alcool alkoxylé	EC <sub>50</sub>	> 1 - 10	<i>Daphnia magna Straus</i>	Méthode non communiquée	48
alkyl polyglucoside	EC <sub>50</sub>	> 100	<i>Daphnia magna Straus</i>	OECD 202 (EU C.2)	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	EC <sub>50</sub>	3	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	Méthode non communiquée	96
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	EC <sub>50</sub>	27.22	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	Méthode non communiquée	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
---------------	---------	---------------	---------	---------	----------------------------

## Kompleet VB67

acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique		Pas de données disponibles			
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	EC <sub>50</sub>	12.43	<i>Skeletonema costatum</i>	Méthode non communiquée	3

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	EC <sub>0</sub>	1000	<i>Pseudomonas</i>	DIN 38412, Part 27	30 minute(s)
alkyl alcool alkoxylé	EC <sub>10</sub>	> 1000	<i>Boues activées</i>	DEV-L2	
alkyl polyglucoside	EC <sub>10</sub>	> 560	<i>Pseudomonas</i>	Méthode non communiquée	6 heure(s)

**Toxicité aquatique à long terme**

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	NOEC	180	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	OECD 204	14 jour(s)	
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	NOEC	1	<i>Brachydanio rerio</i>	Méthode non communiquée	28 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	NOEC	6.75	<i>Daphnia magna</i>	OECD 211	28 jour(s)	
alkyl alcool alkoxylé	NOEC	> 0.1 - 1	<i>Daphnia magna</i>	OECD 202	21 jour(s)	
alkyl polyglucoside	NOEC	1	<i>Daphnia magna</i>	OECD 202	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique		Pas de données disponibles				
alkyl alcool alkoxylé		Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside		Pas de données disponibles				

**Toxicité terrestre**

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

**12.2 Persistance et dégradabilité****Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

## Kompleet VB67

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

**Biodégradation**

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT <sub>50</sub>	Méthode	Evaluation
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique			22.88 % en 5 jours(s)	OECD 301D	Intrinsèquement biodégradable.
alkyl alcool alkoxylé	Boues activées, aérobie	CO <sub>2</sub> production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alkyl polyglucoside	Boues activées, aérobie	Réduction du COD	100 % en 28 jours(s)	OECD 301E	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	-3.49	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles			
alkyl polyglucoside	0.07	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
acide 1-hydroxyethane-1,1-di phosphonique	> 7		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	< 1.77		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

**12.4 Mobilité dans le sol**

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
acide 1-hydroxyethane-1,1-diphosphonique	2.8 - 4.7		Méthode non communiquée		Faible mobilité dans le sol
alkyl alcool alkoxylé	Pas de données disponibles				
alkyl polyglucoside	Pas de données disponibles				

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

**12.7 Autres effets néfastes**

Pas d'effets néfastes connus.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

**Le code européen des déchets:**

20 01 29\* - détergents contenant des substances dangereuses.

**Emballages vides**

**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

**Produits de nettoyage appropriés:**

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)**

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** Marchandises non-dangereuses  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Marchandises non-dangereuses  
**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Marchandises non-dangereuses  
**14.4 Groupe d'emballage:** Marchandises non-dangereuses  
**14.5 Dangers pour l'environnement:** Marchandises non-dangereuses  
**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Marchandises non-dangereuses  
**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Marchandises non-dangereuses

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange****Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605
- Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)
- Code maritime international de transport des matières dangereuses (IMDG)

**Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement):** Non applicable.

**Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004**

phosphonates, agents de surface non ioniques, phosphates < 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

**Seveso - Classification:** Non classé

**15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

**SECTION 16: Autres informations**

*Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

**Code FDS:** MS1001638

**Version:** 03.2

**Révision:** 2024-08-01

**Raison de la révision:**

Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006, Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 1, 10

**Procédure de classification**

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

**Abréviations et acronymes:**

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%

**Kompleet VB67**

- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H402 - Nocif pour les organismes aquatiques.
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**